FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

# Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (gastroentérologie)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 1 mai 2023. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

## PRÉSENTATION

### Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

**CYCLE**
2e cycle

**CRÉDITS**
crédit(s)

**TRIMESTRE D'ADMISSION**
Été

**RÉGIME DES ÉTUDES**
Régulier

**RÉGIME D'INSCRIPTION**
Temps complet

**LIEU**
Campus de la santé Sherbrooke

**PARTICULARITÉ***

Ouvert aux personnes étudiantes internationales en régime régulier

* Peut varier pour certains cheminements ou concentrations.

### Renseignements

- 819 821-8000, poste 73774
- 819 822-6797 (télécopieur)
- Programmegastro-fmss@usherbrooke.ca
- Site Internet

### INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)

Le programme se compose essentiellement de stages auxquels peuvent s'ajouter des activités d'apprentissage théoriques. La durée et la teneur du programme peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

### Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en gastroentérologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la gastroentérologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

### Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la gastroentérologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- être capable d'établir un diagnostic, de proposer un plan d'investigation et de traitement des maladies du système digestif;
- être en mesure d'appliquer judicieusement les connaissances fondamentales et cliniques dans sa démarche clinique;
- savoir proposer une 'investigation pertinente et appropriée au contexte de la patiente ou du patient et savoir interpréter les résultats de ces épreuves;
- maîtriser les techniques endoscopiques hautes et basses courantes et reconnaître les indications, contre-indications, limites et complications de ces techniques;
- connaître la pharmacologie et les implications des différents médicaments utilisés en gastroentérologie;
- initier et ajuster la thérapie médicale des maladies du système digestif en s'appuyant sur ses connaissances théoriques et pratiques et, aussi, sur les aspects psychologiques, familiaux, sociaux et économiques du malade;
- connaître les interventions chirurgicales et leurs indications relatives et être en mesure de comparer les avantages et les inconvénients du traitement chirurgical avec ceux du traitement médical;
- être capable de prendre en charge des patientes et patients sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues.

**DURÉE DES ÉTUDES**

Deux ans

## STRUCTURE DU PROGRAMME

## ADMISSION ET EXIGENCES

### LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

### Condition(s) générale(s)

Détenir un grade de 1er cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'une personne diplômée d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

## Condition(s) particulière(s)

Avoir terminé avec succès les trois années de formation en médecine interne tronc commun.

## Exigence(s) d'ordre linguistique

**Condition de maîtrise de la langue à l'admission**

Toutes les personnes admises doivent posséder une très bonne connaissance de la langue française leur permettant de bien comprendre, de s'exprimer explicitement et d'écrire clairement sans fautes et de façon structurée.

Pour être admissibles à ce programme, toutes les personnes candidates doivent fournir la preuve d'une connaissance minimale de la langue française, soit :

- par l'obtention d'une dispense, ou
- par l'atteinte du niveau C2 (résultat égal ou supérieur à 600 sur 699) aux quatre compétences fondamentales (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) à l'un des tests reconnus par l'UdeS.

Les détails relatifs aux motifs de dispense ou aux tests reconnus par l'UdeS sont **disponibles ici**.

Si, par ailleurs, pendant le cheminement d'une étudiante ou d'un d'étudiant, des faiblesses linguistiques en français sont constatées, la direction du programme peut imposer la réussite d'une ou plusieurs activités pédagogiques de mise à niveau. Ces activités, sous la responsabilité du Centre de langues de l'UdeS, sont non contributoires au programme.

## EXIGENCES D'ADMISSION

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le Comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

## Critère(s) de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tel que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1er cycle en médecine est également considérée.

## RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet